Communauté de Communes des Sucs

Compte rendu du Conseil Communautaire

Du lundi 10 juillet 2023

à 20h

Salle polyvalente
à Araules

L'an deux mille vingt trois , le lundi 10 juillet à 20h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sucs dûment convoqué s'est réuni à Araules sous la Présidence de Monsieur Daniel FAVIER.
Date de convocation du Conseil Communautaire : le 29 juin 2023.

PRESENTS :
Mme Sandrine ARIES, Mr Pierre ASTOR (excusé avant 20h15), Mme Évelyne BAYET, Mr Jean-Pierre CHAPUIS, Mme Andrée COTTE, Mr Eric DUBOUCHET, Mme Nadine DUFOUR, Mr Daniel FAVIER, Mr Alain FOURNIER, Mme Amanda GERENTES, Mme Patricia GOUDARD, Mr Pierre LIOGIER, Mr Alain LUTZ, Mme Véronique MERLE, Mr André PERRIER, Mme Marie-Hélène PEYRAGROSSE, Mme Maryse RIBEYRON, Mr Jean Paul ROCHE, Mr Victor SABATIER, Mme Josiane SUC

EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Mr Jean Paul AULAGNIER a donné pouvoir à Mr Alain FOURNIER, Mr André DEFOUR a donné pouvoir à Mr Jean Pierre CHAPUIS, Mme Isabelle LEGRAND a donné pouvoir à Victor SABATIER, Mme Huguette LIOGIER a donné pouvoir à Mr Daniel FAVIER

ABSENTS :
Mme Philomène FAURE
Mme Sophie MOUNIER
Mr Patrick PETRE
Mme Marie-Pierre SAHUC

Secrétaire de séance : Mme Amanda GERENTES

****

Approbation du compte rendu de la séance précédente

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance précédente.*

ZA La Combe Yssingeaux

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER dit que le projet est intéressant car il apporte un certain rayonnement à la commune.
Monsieur Alain FOURNIER confirme que s'est un dossier pour lequel il faut se faire confiance les uns aux autres (la CCDS, la commune, le porteur de projet, les banques). Il y a une prise de risque.
Monsieur Eric DUBOUCHET, sur les 40 emplois créés, demande d'où viendront les salariés.
Madame Evelyne BAYET répond que le chef Grolet les forme lui-même et qu'il souhaite les recruter localement. Elle précise également qu'il veut se fournir localement en matières premières.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*
  - valide la proposition d'installation du Chef GROLET selon les conditions présentées,
  - valide les acquisitions foncières à réaliser, les reventes et location/sous-locations, et le mandatement de l'étude notariée de Maître SANIAL,
  - autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de l'ensemble de ces modalités.

Fds de concours communautaire

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,*
  - approuve le principe d'attribution d'un fds de concours attractivité à la commune de Grazac, sous couvert du montant des financements extérieurs obtenus par la commune ;
  - approuve l'attribution du fds de concours de 5 210 € (voirie) à la commune de St-Julien du Pinet et du fds de concours de 50 761 € (solidarité) à la commune de St-Maurice de Lignon.

Aide immobilier d'entreprises

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les trois dossiers présentés conformément au règlement d'intervention des aides à l'immobilier d'entreprise et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre des ces aides et à leurs versements.*

Fond d'investissement Local

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide les subventions proposées pour les trois dossiers présentés, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces aides et à leurs versements.*

Décision Modificative 1 au budget centre aquatique

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la DM1 au budget 2023 du centre aquatique.*

SRADDET

Madame Evelyne BAYET présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER précise qu'on a trois mois pour faire des observations (avant le 5/08/2023).
Il indique que le SRADDET s'impose au SCOT.
Monsieur Alain FOURNIER dit que l'application de la réglementation pourrait être décalée de quelques mois mais il ne devrait pas y avoir de gros changements. La discussion porte sur les projets nationaux et régionaux structurants et il faut être vigilant.
Monsieur Pierre LIOGIER dit que l'abattoir et le Centre des Pompiers constituent des équipements structurants et qu'il ne faut pas que ces projets pénalisent ceux des autres.
Monsieur Alain FOURNIER, même si son avis est plutôt favorable à la modification du SRADDET, indique qu'il faut formuler des réserves dans le courrier à la Région.
Il rajoute que l'on n'a pas de réponses et précisions sur ce dossier, que ce soit de l'État ou du PETR, compte tenu notamment de la complexité du dossier. Il indique avoir du mal à obtenir des renseignements précis.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend acte de la révision actuelle du SRADDET, charge le Président de faire toute remarque utile par courrier au Président de la Région et toute sollicitation nécessaire auprès du Président du PETR.*

Remboursement des frais du salon du randonneur auprès de la Viafluvia

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la demande de remboursement des frais de participation du responsable de l'Office de Tourisme et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant aux modalités de ce remboursement.*

Schéma cyclable départemental

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
La priorité du Département se situe entre Yssingeaux et Retournac pour le territoire de la CCDS.

A une question de Madame Marie-Hélène PEYRAGROSSE, l'échéance des aménagements est prévue à la fin de mandat.

➢ *Le Conseil Communautaire prend acte du schéma cyclable départemental présenté, valide à l'unanimité la participation de la CCDS à la signalisation des circuits proposés, et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ces décisions.*

Convention CCDS-LPO passerelle himalayenne

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Il précise que la LPO a bien accompagné la CCDS dans ce dossier et a fait le lien avec les services de l'État.
Monsieur Alain FOURNIER confirme.

➢ *Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la prolongation de la convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux AURA et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant, ainsi que pour sa mise en œuvre.*

Travaux accès passerelle himalayenne : avenant au marché

Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS présente le dossier.
Monsieur Daniel FAVIER fait part d'une remarque de Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS qui se demandait s'il fallait mettre des marches ou mains courantes dans les secteurs très en pente.
Monsieur Alain FOURNIER dit que, s'il faut mettre des équipements, il faut qu'ils soient aux normes.
Madame Amanda GERENTES demande en quoi est motivé l'avenant.
Monsieur Alain FOURNIER et Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS précisent que l'empierrement est nécessaire et que cela n'était pas prévu.

➢ *Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'avenant proposé pour le lot 1 et autorise M. Le Président ou son représentant à le signer ainsi que tout document s'y rapportant.*

Collecte OM-TRI : passage en tout colonne

Monsieur Eric DUBOUCHET présente le dossier.
Il précise qu'un travail sera mené préalablement au cas par cas dans les communes avant l'application en 2025.
Madame Nadine DUFOUR demande ce qu'il en est de Retournac et Saint-Julien-du-Pinet.
Monsieur Eric DUBOUCHET précise qu'elles suivront mais qu'on est en attente de la dissolution du SICTOM Emblavez-Meygal. L'objectif est d'avoir un système unifié sur les 9 communes.
Monsieur Pierre ASTOR dit que l'on attend des évolutions sur Retournac et Saint-Julien-du-Pinet depuis plus de 20 ans.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit que lorsque le SICTOM sera dissous, il faudra que ces deux communes soient organisées avec le soutien de la CCDS pour les accompagner.
Madame Patricia GOUDARD espère bien être dans le « même convoi », ne serait-ce qu'en terme de communication.
Monsieur Alain FOURNIER se demande comment le passage en colonne va impacter l'usager. Le nombre de points de collecte étant en baisse, il risque d'y avoir un moindre service.
Il se demande si, devant ces incertitudes, il est opportun de lancer ce « chantier ».
Madame Nadine DUFOUR dit que le nouveau système devrait être dans le temps plus économe que l'actuel.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'il n'est pas possible à ce stade d'avoir une étude précise du coût, mais que des perspectives.
La collecte impliquera des économies car cela va notamment amener plus de concurrence. Ces économies s'établiront dans le temps, Monsieur Eric DUBOUCHET en a la certitude. Par contre, le coût du traitement ne baissera pas, que ce soit en colonne ou en bac.
Monsieur Alain FOURNIER indique qu'il faut aller voir les gens qui sont passés en collecte.
Monsieur Daniel FAVIER dit que l'exemple du Cheylard est significatif pour démontrer que le coût de leur collecte a baissé et qu'ils ne reviendront pas en arrière.

Monsieur Pierre LIOGIER souscrit à cette idée de monopole de Suez. Il indique qu' Yssingeaux passerait de 250 à 90 points de collecte, ce qui pose le problème pour les personnes isolées.
Il indique également que le coût sur Yssingeaux serait autour de 1 200 000 €.
Monsieur Daniel FAVIER évoque plutôt 800 000 €.
Madame Evelyne BAYET dit que le système sera plus écologique et esthétique, et meilleur en terme sanitaire par rapport à la situation d'aujourd'hui. Elle dit qu'il y aura beaucoup à faire en terme de communication. Il ne faut pas retenir que les points de collecte en moins. Elle pense cependant que les hameaux et villages d'Yssingeaux seraient mieux desservis avec les bacs.
Monsieur Victor SABATIER dit qu'il y a encore beaucoup de bacs dans beaucoup de ville. Il rappelle aussi que dans beaucoup de villages, on a des retours sur un service qui serait moindre et notamment pour les personnes les plus âgées.
Monsieur Daniel FAVIER dit que si on veut aller de l'avant, il faut changer le système.
Monsieur Pierre ASTOR se rappelle d'un échange il y a 20 ans avec l'ancien DGS d'Yssingeaux où ils avaient évoqués les colonnes qu'il avait vues à Bordeaux.
Monsieur Eric DUBOUCHET dit qu'il faut voter maintenant, sinon cela reportera à beaucoup plus tard en 2027 à 2028.
Monsieur Daniel FAVIER dit que, si aujourd'hui on n'y allait pas, cela coûterai cher d'autant que le camion a été acheté et qu'on ne le revendra pas au même prix.
Monsieur Jean-Pierre CHAPUIS dit qu'il faut se faire confiance entre nous, comme pour le dossier Grolet.
Madame Patricia GOUDARD s'étonne que les représentants d'Yssingeaux aient donné un accord précédemment et y qu'ils y reviennent aujourd'hui, alors que la prise en charge par les communes des emplacements avaient été actée dès janvier 2023.
Monsieur Pierre LIOGIER sollicite une suspension de séance pour échanger avec les conseillers communautaires d'Yssingeaux.
Monsieur Daniel FAVIER accorde la suspension de séance.
A l'issue de la suspension de séance, Monsieur Pierre LIOGIER indique que les élus d'Yssingeaux voteront le passage en colonne. Il souhaite que soit inscrit au PV de la réunion que :
- le socle et l'enfouissement des colonnes seront pris en charge par les communes,
- qu'en cas d'acquisition foncière nécessaire, elles seront à la charge de la CCDS.

➢ *Le Conseil Communautaire à l'unanimité, approuve le passage de la collecte OM et TRI en colonnes exclusivement à compter de 2025 et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de cette démarche.*

Stratégie OPAH - volet renouvellement urbain

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier.
Monsieur Pierre LIOGIER dit qu'il y a une réflexion à mener sur une foncière au niveau départemental. Il l'a évoqué avec Madame Marie-Agnès PETIT.

➢ *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve :*
- le principe d'une candidature auprès de l'ANAH sur une OPAH avec volet renouvellement urbain (durée 3 ans avec possibilité de renouvellement jusqu'à 2 ans de plus), selon les pistes de travail proposées ;
- l'enjeu du soutien au renouvellement urbain sur le territoire via à l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes membres , selon proposition départementale à regarder ;
- la réflexion a mener sur l'adhésion à l'EPF.

Convention de délégation de compétences EPCI-EPAGE 2023-2026

Monsieur Thierry ROYON présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la convention à passer avec l'EPAGE Loire Lignon et autorise M. Le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette dernière et à sa mise en œuvre.*

Dossiers FART

Madame Maryse RIBEYRON présente le dossier.

➢ *Les élus sont informés de la décision favorable du Bureau, agissant par délégation du conseil communautaire, sur l'attribution des subventions aux deux dossiers présentés.*

Bilan bébé en fête 2023 et reconduction

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , prend acte du bilan de la manifestation 2023 et approuve à l'unanimité sa reconduction à l'identique pour 2024.*

Validation nouvelle activité/Tickets Loisirs

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*
- approuve les tarifs des Tickets Loisirs de la nouvelle association intégrant le dispositif;
- autorise le Président à encaisser ces sommes sur un compte 7488 (recettes de fonctionnement).

Augmentation du taux horaire / Tickets Loisirs

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la fixation de la participation de la CCDS à 20 €/heure.*

Point sur les Chantiers de jeunes 2023

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , prend acte des informations données sur le nombre de jeunes participants aux chantiers de juillet 2023 et des dates de remise des bourses.*

PIJ : service civique

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , approuve le recours à un service civique pendant 7 mois et les missions qui lui seront proposées.*

Scolaire / Liste des élus communautaires référents

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , valide à l'unanimité la liste des élus proposée pour représenter la CCDS, notamment aux conseils d'écoles, pendant la durée du mandat.*

Scolaire - bilan des aides parascolaires 2022/23

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

➢ *Le Conseil Communautaire , autorise la mise en paiement à réception des justificatifs concernant les aides parascolaires 2022/2023.*

Bilan du projet E.A.C. 2022/23

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire, prend acte du bilan présenté.*

Projet E.A.C. 2023/24

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.
Monsieur Pierre ASTOR rappelle le programme EQUAL, en lien avec le handicap, notamment pour les aveugles.
Madame Amanda GERENTES précise qu'une association du Puy va venir travailler pour y associer les jeunes aveugles.

- *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le projet présenté et autorise le Président à signer tous documents dans le cadre de l'EAC 2023/ 2024.*

Projet « lire en fête » 2023

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire , approuve à l'unanimité le projet et autorise le président à signer tous documents pour la mise en place de « Lire en fête » 2023 (convention avec le GAL et demande de subventions, régionales notamment).*

École Intercommunale de Musique et de danse : modification règlement intérieur

Madame Amanda GERENTES présente le dossier.

- *Le Conseil Communautaire , à l'unanimité, approuve la modification proposée du règlement intérieur de l'EIMD et charge le Président de signer tout document s'y rapportant.*

Informations diverses

Monsieur Pierre LIOGIER, rejoint par Messieurs Alain FOURNIER et Daniel FAVIER, souhaitent qu'une simulation financière puisse être faite sur trois ans avec la prise en compte des coûts de l'OPAH, du passage en colonne pour la collecte OM-TRI et de la prise de compétence eau et assainissement.